

Incidence du décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et des décisions préfectorales du 17 octobre :

- Le couvre-feu devra être respecté, la pratique du sport amateur ne sera pas une raison de dérogation.

Concrètement, nous pouvons donc toujours continuer de pratiquer le football extérieur selon les mêmes conditions sanitaires qu'avant ce décret, mais nous devons nous organiser pour que l'activité soit terminée assez tôt pour que les pratiquants soient de retour chez eux avant 21h.

Afin de s'adapter à cette nouvelle obligation, le District fermera ses portes à 20h et aucune rencontre départementale ne pourra démarrer après 18h.

Ceci implique le report des rencontres du critérium du Lundi soir et de celui des plus de 45 ans jusqu'à la fin de ce couvre-feu.

Les clubs concernés peuvent néanmoins décider de disputer leurs rencontres à des heures compatibles avec le respect du couvre-feu, avec l'accord de leur adversaire, à la condition toutefois d'en saisir le District dans un délai raisonnable permettant de procéder à la désignation des Arbitres.

Les Autres rencontres Départementales sont maintenues.

Les instances fédérales sont conscientes de la difficulté supplémentaire que le maintien des rencontres occasionne pour organiser les entraînements. Pour ces derniers, notamment pour les joueurs adultes, des catégories U 18, U 19, Seniors et Vétérans, les horaires d'entraînement vont, durant 4 à 6 semaines, devoir être adaptés pour respecter l'heure limite de 21 h.

Les clubs risquent donc d'être contraints d'écourter la durée de certains entraînements pour que, dans une plage horaire qui sera ainsi réduite, toutes les catégories d'âge puissent continuer de s'entraîner, en tenant compte, en outre, de la disponibilité des pratiquants.

Nous savons que cela n'est pas idéal mais c'est seulement à ce prix que nous pourrions continuer à vivre notre passion si importante pour notre équilibre de vie.

- Les établissements de type X seront fermés

Cela signifie que tous les gymnases sont clos pour au minimum 4 semaines.

Le District des Yvelines décide donc le report de toutes les rencontres de futsal pendant cette période en espérant que les clubs pourront continuer une pratique en extérieur afin d'être prêt à reprendre dès la réouverture des gymnases.